

FÉVRIER 2021



# PLAN D'AIDE

## AUX ACTEURS ECONOMIQUES D'AUNIS ATLANTIQUE



### Aide à l'équipement sanitaire

Enveloppe CDC : 30 000€

#### > Le dispositif

La CdC octroie une aide directe plafonnée à 300€ pour l'achat d'équipements sanitaires.

Les équipements éligibles peuvent être : **masques, visières, vitres de protection, distributeur de gel, signalétique** destinée à mettre en œuvre la distanciation sociale.

#### > Pour qui ?

Pour toutes les entreprises d'Aunis Atlantique.

#### > Comment ?

Demande possible jusqu'au **31/12/21**.

Formulaire accessible sur [aunisatlantique.fr/aides-eco](http://aunisatlantique.fr/aides-eco)



### Aide directe à l'investissement

Enveloppe CDC : 60 000€

#### > Le dispositif

Octroi d'une subvention correspondant à 40% du montant des investissements prévus, plafonnée à **2 000€**. Bonus de 10% pour les investissements à caractère écologique.

Les investissements éligibles doivent être de minimum 500€ HT et peuvent être : **modernisation, capacité et croissance** (dont acquisition d'outillage, machines), **informatisation, agencements intérieurs des locaux** (travaux de second œuvre), **mise aux normes des locaux d'activité** (hors travaux de sécurité) et **réalisation, rénovation et réfection de cour/terrasse, parking et clôture**.

#### > Pour qui ?

Les TPE de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à **2 000 000€**.

#### > Comment ?

- Demande possible jusqu'au **31/12/21** ;
- Versement en 2 fois : 70% sur devis et 30% sur facture ;
- Les investissements subventionnables ne doivent pas avoir été engagés avant le dépôt de la demande.

Formulaire accessible sur [aunisatlantique.fr/aides-eco](http://aunisatlantique.fr/aides-eco)

**On vous accompagne pour trouver les aides qui correspondent à votre situation !**

Service développement économique et touristique

[aides-eco@aunisatlantique.fr](mailto:aides-eco@aunisatlantique.fr)

**05 46 68 92 93**

[www.aunisatlantique.fr/aides-eco](http://www.aunisatlantique.fr/aides-eco)